

Mardi 11 juin 2024

Potentiel de valorisation des énergies renouvelables sur le patrimoine du Réseau Hydraulique Régional



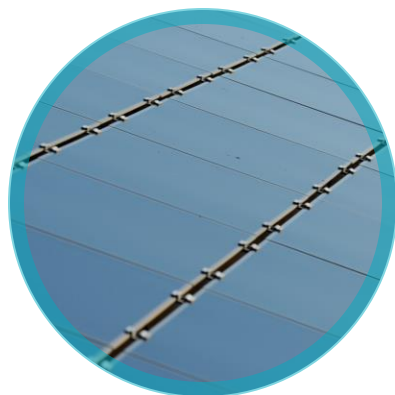
Potentiel de valorisation des énergies renouvelables sur le patrimoine du Réseau Hydraulique Régional

Rappel sur la stratégie

Le RHR

La démarche

Les résultats et perspectives

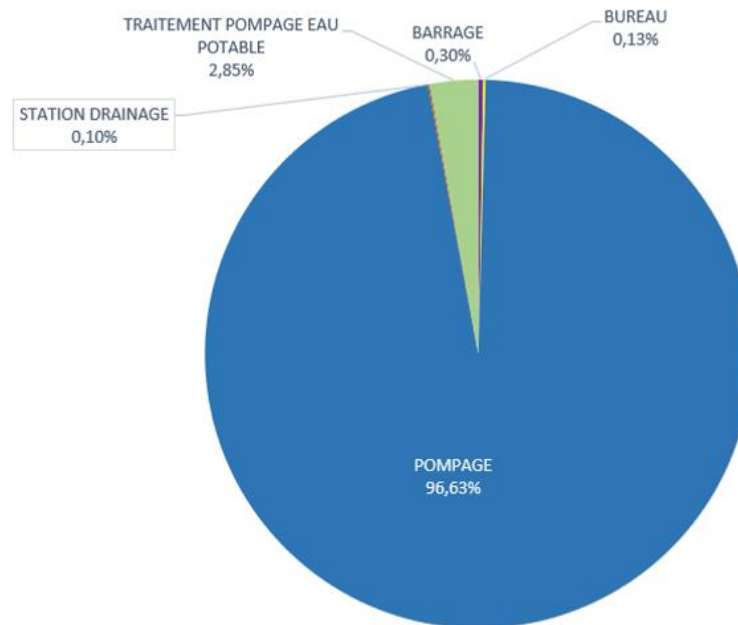


1- Rappel sur la stratégie



Une des priorités de la stratégie Cap 2025 du Groupe

Répartition de l'énergie électrique du RHR en 2023 : 97,5 GWh



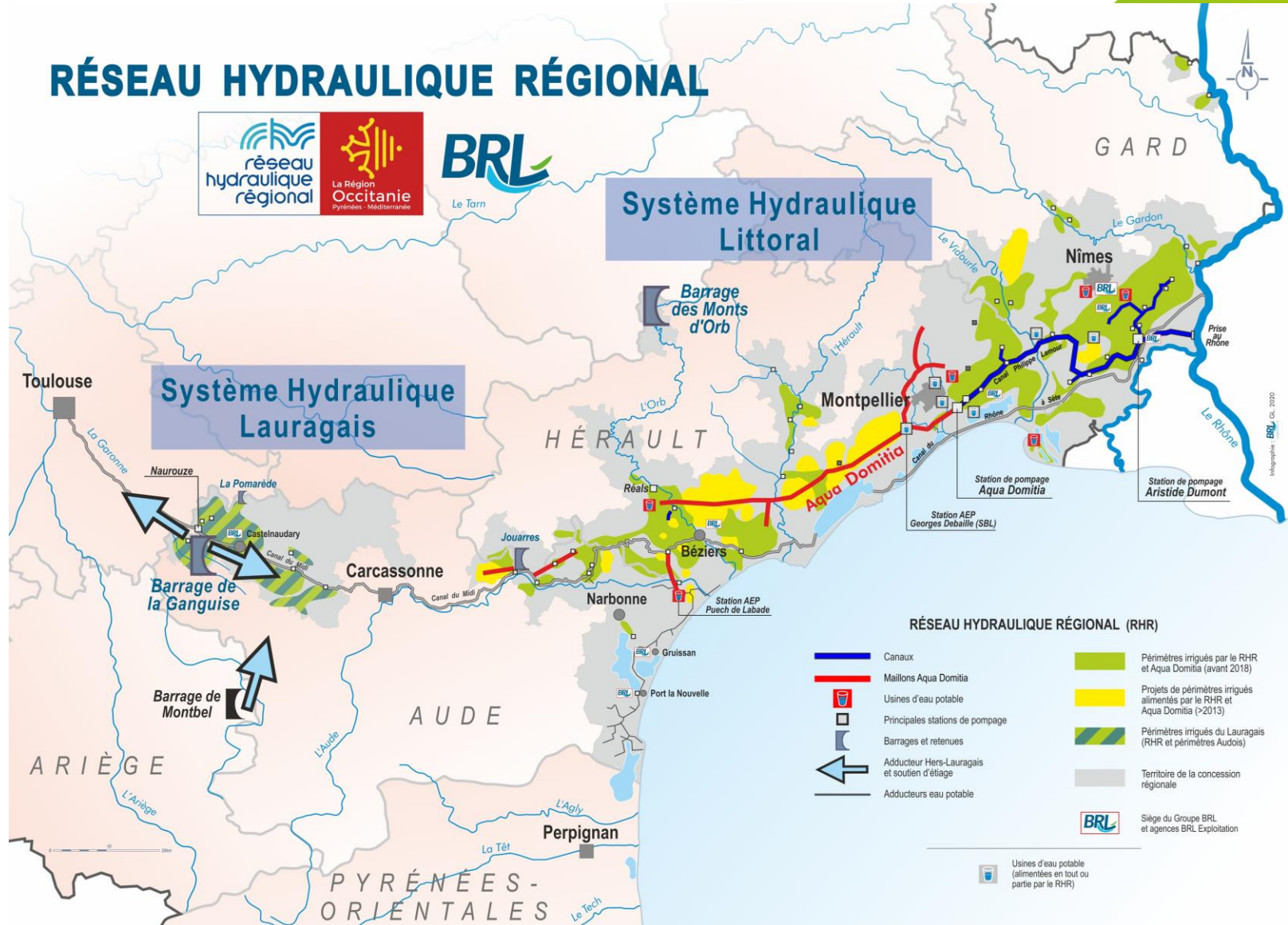
Devenir un Groupe à **ÉNERGIE POSITIVE** en 2030, en investissant pour produire plus d'énergie renouvelable que la consommation en énergie du Groupe

Niveau 2023 de consommation en énergie électrique :

- ✓ 100 GWh
- ✓ 97 % pour le pompage

2- Le Réseau Hydraulique Régional

- 300 communes
- 100 000 ha équipés
- 3 barrages,
- 105 km de canaux
- 125 stations de pompage
- 5 000 km de conduites enterrées
- 6 stations de potabilisation
- **Un patrimoine de 2 Md €**



3- La démarche

- **Objectifs** : recenser les gisements d'ENR sur le patrimoine du RHR et identifier les projets de production d'énergie renouvelable

Diagnostic sommaire éolien / hydroélectricité

Diagnostic complet photovoltaïque

- Estimation du gisement disponible sur le canal
- Estimation du gisement sur îlots fonciers
- Estimation du gisement sur bâtis (> 500 m²)

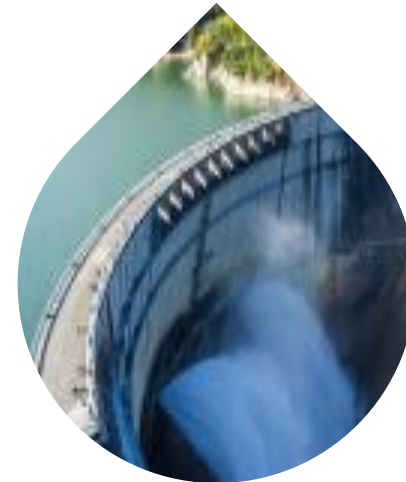


4- Potentiel éolien / hydroélectrique / photovoltaïque



- Une implantation du RHR en zones à fortes contraintes techniques, environnementales et paysagères
- Acceptabilité faible

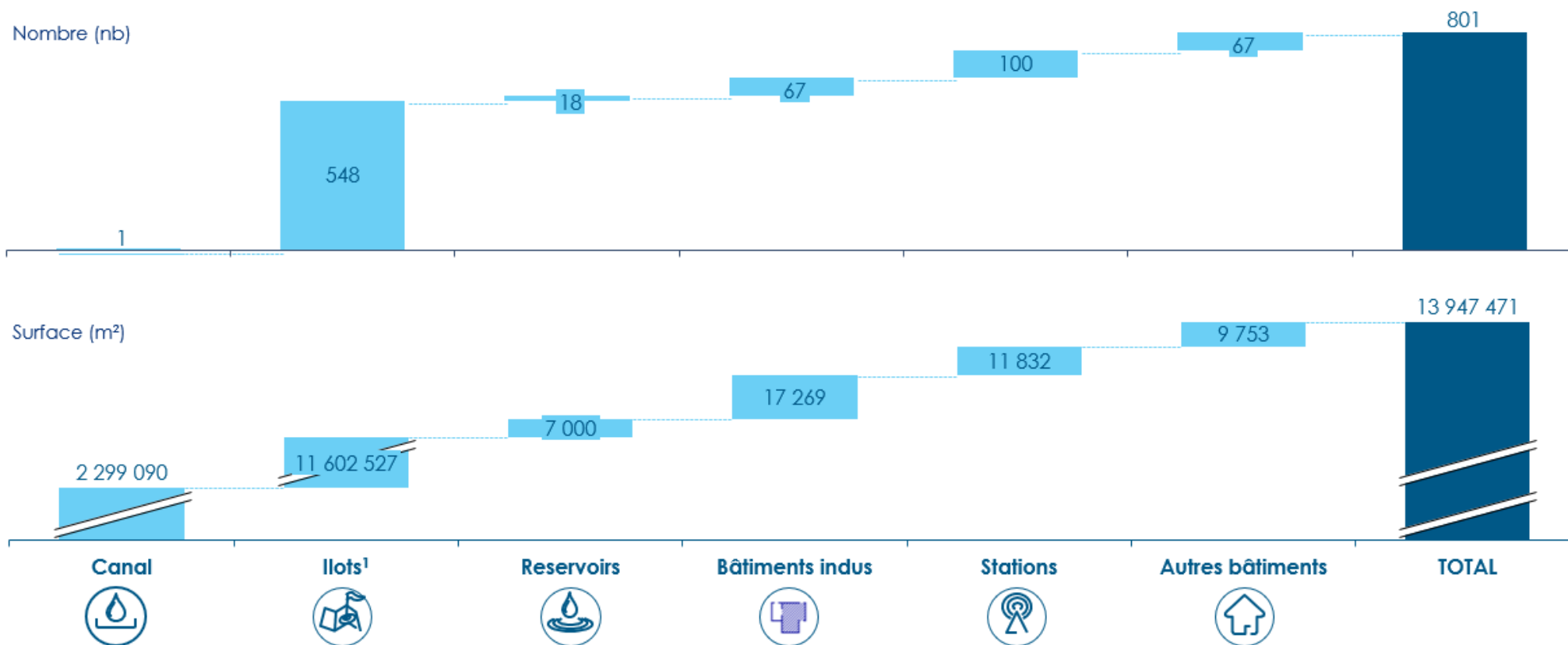
- Ouvrages essentiellement en plaine, l'eau étant prélevée en point bas et relevée vers les terres agricoles
- Turbine du barrage des Monts d'Orb : 1,5 MW – 7 GWh/an
- Barrage le la Ganguise (chute de 31 m) : 500 l/s - un potentiel de 0,4 GWh/an (0,4 % de la consommation)



→ Un potentiel dominé par les possibilités solaires

5- Focus sur le photovoltaïque

Un patrimoine foncier important de 1400ha distribué entre le canal, les terrains et les bâtis



5- Focus sur le photovoltaïque

Bâti et parkings :

- Surface disponible > 200 m²
- Orientation
- Effet de masque (végétation, autres bâtiments)

- 1,1 MWc
- 1,4 GWh/an



5- Focus sur le photovoltaïque

Canaux – barrage Monts d'Orb :

- Potentiel de 230 ha
- Ombrières ou flottant
- Critères environnementaux, patrimoine
- Critères d'acceptabilité (fréquentation)
- Critères techniques :
 - Ombrières : 170 m x 10 à 30 m mini
 - Flottant : 1100 m x 30 m mini



- Flottant canal d'amenée :
 - 19 MWc
 - 28 GWh/an
- Flottant barrage Monts d'Orb
 - 19 MWc
 - 25 GWh/an
- Ombrières canaux
 - 2,5 à 26 MWc (selon sensibilité enviro et fréquentation)
 - 3,2 à 34 GWh/an

5- Focus sur le photovoltaïque

Au sol – Ilots fonciers:

- 66 ilots de plus de 2 ha, pour une surface de 400 ha
 - Un fort niveau de sensibilité
 - Critère de faisabilité du raccordement électrique
- ➔ **Le canal d'aménagé concentre les potentialités**

- 35 MWc
- 48 GWh/an



6- Bilan – Suite à donner

Gisement

Très forte contribution des ENR, voire neutralité énergétique (potentiel 60 à 125GWh)

La puissance installable sur sites favorables peut atteindre 80MW

Un potentiel essentiellement photovoltaïque le long des canaux

Investissement de 80 M€HT à 100 M€HT selon hypothèses

Modèle économique et de gestion à définir

Bailleur

Co-développeur

Maître d'ouvrage

Merci de votre attention

